



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réfugiés climatiques

Question au Gouvernement n° 390

Texte de la question

RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot, pour le groupe La République en marche.

M. Sébastien Nadot. Monsieur le président, très chers collègues de toutes sensibilités, ma question s'adresse au ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Monsieur le ministre d'État, le XXe siècle a été marqué par des conflits révélant à l'humanité ce qu'il y a de pire en elle. Le XXIe siècle s'ouvre avec un autre fléau, qui frappe les plus vulnérables et les pousse à quitter leur pays, leur foyer, leur famille pour essayer de vivre ou survivre ailleurs. Je veux parler des réfugiés climatiques.

La COP23 était présidée par la république des Fidji – beau symbole tant les îles Fidji sont menacées par les changements climatiques. Mais on ne surmonte pas les cyclones à coup de symboles.

L'Afrique subsaharienne est en proie aux sécheresses et à la dégradation de ses sols. Typhons et tempêtes déstabilisent l'Asie du sud et du sud-est. La montée des eaux et les inondations menacent certaines îles et des pays entiers. L'insécurité alimentaire et la rareté de l'eau causent des déplacements forcés de populations.

L'on estime aujourd'hui que près de 20 millions de personnes par an abandonnent leur lieu de vie suite à une catastrophe naturelle. Désormais notre maison brûle, ses habitants avec, et nous ne pouvons plus regarder ailleurs.

Dans un monde qui prend progressivement conscience des conséquences du changement climatique, le droit international est absent. En effet, le statut de réfugié défini par la Convention de Genève en 1951 ne s'applique pas aux déplacés climatiques.

Monsieur le ministre d'État, la France peut-elle rester indifférente au sort de ceux qui sont les premières victimes des changements climatiques et dont le droit international ignore l'existence ? Quelles mesures peuvent être prises pour anticiper les difficultés à venir et renforcer la protection des futurs réfugiés climatiques ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et FI et plusieurs bancs des groupes GDR, NG et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, Albert Camus avait bien raison de penser que les choses mal nommées ajoutent au malheur du monde. J'ajouterai que les choses ignorées se moquent des malheurs du monde.

Vous avez raison de le rappeler, l'immigration climatique et environnementale est aujourd'hui le premier facteur de migration sur la planète.

M. Jean-Luc Mélenchon. Très bien.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. Selon certaines estimations, ces mouvements déplaceraient deux fois plus de personnes que les conflits.

En effet, probablement parce que cette réalité nous effraie, ce sujet a été longuement ignoré ou mis de côté. Que faire lorsque certaines nations, par exemple dans le Pacifique, sont tout simplement menacées de disparition ? Que faire lorsque le climat, sous le joug de la désertification, tue en silence, s'ajoute à la misère, et jette sur les routes des millions de personnes qui passent sous le radar de notre attention ?

Ces questions mettent à l'épreuve notre solidarité avec ceux qui subissent ces migrations mais aussi avec ceux qui, au sud, accueillent déjà une grande partie de ces déplacés, car n'oublions jamais que ce sont les pays voisins qui sont touchés et qui accueillent ces réfugiés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM, MODEM, GDR et FI.)*

M. André Chassaigne. Très bien.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. C'est bien dans ce cadre, monsieur le député, que je me suis rendu jeudi dernier à Genève, à l'invitation de l'organisation internationale pour les migrations, pour faire progresser ce sujet. J'ai notamment proposé que la France prenne dès 2018 la vice-présidence et en 2019 la présidence de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, qui fait suite à l'initiative Nansen, laquelle mobilise la communauté internationale sur ce thème. Je nous donne deux objectifs : mieux comprendre les enjeux de migration liés à l'environnement et renforcer les solidarités en s'appuyant sur les initiatives locales. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. André Chassaigne et M. Jean-Luc Mélenchon. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 390

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 décembre 2017](#)